

Prélude

Hommage à Yves Chaput

Robert BADINTER
*Ancien Président du Conseil constitutionnel,
Ancien Garde des Sceaux,
Professeur émérite de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)*

– *Juriste : Femme ou homme versé dans la connaissance du Droit ;
ex : Professeur.*

– *Juriste : Femme ou homme exerçant une profession requérant un
savoir juridique ; ex : notaire.*

– *Juriste : Femme ou homme qui a pour fonction d'analyser ou
d'organiser les rapports sociaux selon des règles de droit ; ex : Conseiller
d'État.*

Le Juriste, c'est le Droit incarné. Quand il s'agit du Doyen Chaput, c'est plus encore.

Pour connaître le disciple, pensons au Maître. Dans le cas d'Yves Chaput, ce fut le Doyen Carbonnier, le maître à penser des privatistes de notre génération. De lui, Yves Chaput avait appris l'exigence d'une pensée critique toujours en alerte, le refus de tenir pour acquis des concepts que les prédécesseurs considéraient intangibles. Au fixe préférer le mobile et, à la raison l'intuition. Le juriste rêve les yeux

ouverts, et imagine ce que serait l'action oblique si elle devenait courbe. Et que en vérité le contrat appelé *société* quand la « bottom line » du bilan remplace *affectio societatis* dans le cœur de actionnaires ? Et qu'advierait-il si toute juridiction avait compétence universelle pour juger les auteurs présumés des infractions qui outragent l'humanité ? Et si... ? Le droit est la plus puissante école de l'imagination et nos maîtres juristes sont parfois des poètes.

À ceux-ci vont mes préférences, aux hardis navigateurs du droit qui croisent vers les terres inconnues qu'on devine derrière les codes. Yves Chaput appartient à cette catégorie. Ce juriste né au cœur de la France, bien loin des océans, à Chamalières, point nodal des volcans éteints est un explorateur du Droit. Il a grandi, étudié, plaidé enseigné à Clermont I et gravité là tous les échelons du cursus universitaire. De moniteur à professeur agrégé. Il ne lui manquait pas un quartier de noblesse académique lorsqu'il gagna Paris I (Panthéon Sorbonne) où il enseigna de 1988 à 2012, avant de connaître les douceurs studieuses de l'honorariat. Ainsi le disciple du Doyen Carbonnier a enchanté à son tour des générations d'étudiants. Et s'ils ont connu ainsi l'amour du droit, n'est-ce point parce qu'ils avaient le Doyen Chaput pour Maître ?

Mais un juriste aussi ardent ne pouvait se contenter des délices de l'enseignement. J'évoquais ces horizons nouveaux du droit contemporain. C'est vers ces espaces-là que le Doyen Chaput a porté sa passion de l'exploration du Droit et sa capacité d'innovation.

Ainsi a-t-il créé dès 1979 le Centre du droit de la santé à Clermont I puis construit avec notre regretté ami Pierre Catala, l'atelier de jurisprudence régional (jurisdata) de Clermont ; puis le Centre de droit des affaires. Il a assumé au sein de l'Université Paris I des responsabilités multiples et, inlassable enseignant, des cours à l'Institut des Sciences Politiques. En reconnaissance de ses mérites scientifiques, il fut appelé au jury de l'agrégation de droit privé et siégea au Bureau du Comité national du CNRS.

Voyageur inlassable, il a porté le rayonnement de la culture juridique française à Beyrouth, à Moscou, à Oran, à Prague et à Rome. Il a fondé à Paris le Laboratoire du Droit Economique Francophone (Ladef) et assumé la responsabilité du DEA de droit économique francophone.

La révolution numérique qui bouleverse l'enseignement du droit et la pratique judiciaire ne pouvait laisser indifférent cet esprit épris de novation. Ainsi Yves Chaput anime depuis 2010 l'espace de sciences juridiques de l'économie. Depuis 1997 à 2012, il a assuré la direction scientifique du Centre de recherche sur le droit des affaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, le CREDA, foyer de recherche et de colloque sur le droit des affaires dont le rayonnement dépasse nos frontières.

Ses engagements multiples n'ont pas ralenti l'activité de recherche et d'écriture du Doyen Chaput. La liste de ses articles, contributions, essais, et ouvrages dépasse celle des conquêtes de Don Juan... Et le juriste « normal » reste émerveillé devant la richesse et la diversité de ses œuvres.

Ainsi je ressens comme un privilège l'honneur qui m'est fait d'ouvrir ces Mélanges et d'évoquer les mérites de ce juriste d'exception. Les contributions ici réunies forment une constellation d'hommages rendus au Doyen Chaput. Qu'il me soit permis d'y ajouter à titre personnel mon respect pour la fermeté de ses convictions et son éthique rigoureuse. Je pourrai poursuivre, mais je craindrais d'empiéter sur le jardin secret d'Yves Chaput, auquel il ne donne que trop rarement accès à ses amis, y compris ceux qui partagent sa passion pour la musique.

Merci donc, Monsieur le Doyen, cher Yves Chaput, d'avoir su devenir et demeurer tout au long de votre vie l'homme de qualité que vous êtes.